

**NOTE : TOUTES LES INFORMATIONS REPRISES CI-DESSOUS SONT
SOUS EMBARGO JUSQU'AU 11 MAI 2017 À 9H30 CET**

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE



PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LE FARDEAU DES ACCIDENTS VASCULAIRES CÉRÉBRAUX AU PARLEMENT DE L'UE

La recherche sur le fardeau des accidents vasculaires cérébraux en Europe révèle des inégalités criantes entre les pays et au sein même de ceux-ci, et ce tout au long du parcours de prise en charge de ces accidents ; l'assistance post-AVC est quant à elle négligée dans tous les pays.

Bruxelles, le 11 mai 2017 : La Stroke Alliance for Europe a présenté aujourd'hui un rapport détaillé, longuement attendu, sur le parcours de prise en charge des accidents vasculaires cérébraux à travers l'Europe. Devant des douzaines de membres du Parlement de l'UE, Jon Barrick, Président de la SAFE, et Valeria Caso, Présidente de la European Stroke Organisation, ont présenté conjointement les principaux résultats de la recherche menée en parallèle dans 35 pays européens par le King's College.

- Bien que le nombre de décès par AVC soit en recul en Europe depuis ces 20 dernières années, l'accident vasculaire cérébral est une catastrophe humanitaire qui reste d'une actualité criante, car un nombre grandissant de personnes survivent à un AVC et se retrouvent victimes d'un handicap. Le fardeau général lié à l'accident vasculaire cérébral augmentera considérablement au cours des 20 prochaines années en raison du vieillissement de la population. Les décideurs européens doivent trouver de meilleurs moyens de combattre les AVC et de faciliter la vie des victimes ayant survécu à un AVC et de leurs familles, indique Jon Barrick.

Les projections effectuées dans le rapport sur le fardeau des accidents vasculaires cérébraux indiquent qu'une hausse globale de 34% du nombre d'AVC au sein de l'Union européenne sera enregistrée entre 2015 et 2035, passant ainsi de 613 418 cas en 2015 à 819 771 cas en 2035.

POUR PUBLICATION LE 11 MAI 2017 A 10H00 CET

[MORE](#)

Une comparaison des AVC à l'échelle européenne et une prise en charge standardisée de ceux-ci sont deux éléments essentiels permettant d'aider chaque pays à prévenir les AVC et d'offrir de meilleurs soins et une meilleure assistance aux victimes. La SAFE exhorte chaque pays de l'UE à collecter et à mener un audit des données relatives aux AVC à l'échelon national. Cela implique la surveillance des ressources et des performances des systèmes tout au long du parcours, qui à leur tour permettront à chaque pays d'apprendre les uns des autres et d'accélérer leur processus d'amélioration. Des millions de personnes voyagent d'un pays à l'autre à travers l'Europe, et il est effrayant de penser qu'elles sont susceptibles de recevoir d'excellents soins dans un pays, et dans un autre, de mourir ou d'être victimes d'une invalidité à long terme catastrophique en raison de mauvais soins en matière d'AVC.

- Le coût total lié aux AVC au sein de l'UE, estimé à 45 milliards d'euros en 2015, devrait augmenter, tant au niveau des frais de soins de santé que des frais extérieurs à ceux-ci. Les projections indiquent que le nombre de personnes vivant avec un AVC sous forme de maladie chronique passera de 3 718 785 en 2015 à 4 631 050 en 2035, soit une hausse de 25 % ou près d'un million de personnes à travers l'Europe. Nous allons au devant d'un défi de taille, et nous ferions mieux de commencer à nous y préparer dès maintenant, insiste Jon Barrick, en ajoutant qu'un plan d'action conjoint en matière d'AVC en Europe est nécessaire afin que l'augmentation attendue de 34 % du nombre de nouveaux cas d'AVC entre 2017 et 2035 ne submerge pas les systèmes de soins de santé nationaux et les familles touchées par un accident vasculaire cérébral.

La SAFE est d'avis que le meilleur moyen de lutter contre les AVC est que chaque État membre de l'UE dispose d'une stratégie en matière d'AVC à l'échelle nationale, soutenue et sponsorisée activement par le gouvernement, et couvrant tout le parcours de l'AVC : de la prise de conscience aux soins palliatifs, en passant par la prévention, le diagnostic, le traitement, le transfert de soins, la rééducation et la réévaluation par un spécialiste, les soins et soutiens à long terme, l'intégration sociale, et la participation à la vie en communauté. Les représentants d'un large éventail de professionnels soutenant les personnes victimes d'un AVC et ayant survécu à un AVC, le personnel soignant et les associations bénévoles doivent être tous impliqués dans l'élaboration de telles stratégies.

Pour de plus amples informations relatives au rapport sur le fardeau des accidents vasculaires cérébraux, veuillez vous rendre sur

www.strokeeurope.eu | www.safestroke.eu

Personne de contact à la SAFE :

Jelena Misita, SAFE Awareness and Advocacy Manager

GSM +381 60 3223 700

jelena.misita@safestroke.eu

Sponsors du rapport sur le fardeau des accidents vasculaires
cérébraux



Bristol-Myers Squibb



AMGEN